



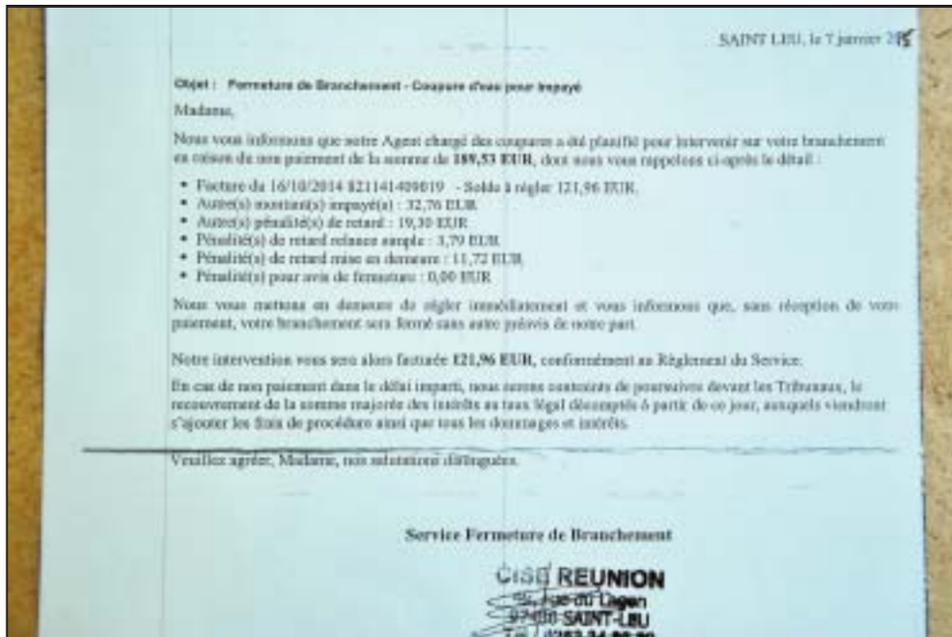
SAINT-LEU

Coupure d'eau illégale

C'est kafkaïen. Des coupures d'eau qui engendrent des frais et rendent la facture suivante impossible à payer. Sauf que, depuis un an, les coupures et les frais sont illégaux.



Depuis un an, les distributeurs d'eau n'ont plus le droit de couper l'alimentation aux particuliers.



Jeanne subit coupure d'eau sur coupure d'eau de la part de la Cise, à cause de factures plombées par les pénalités de retard.

A VOTRE SERVICE

■ Quotidien

Agence Ouest - Tel : 0262. 45.50.00 ; fax : 0262. 45.41.10 ; email : qr-paul@lequotidien.re 48 rue Chaussée Royale, 97460 Saint-Paul
 publicité : 0262. 92.15.12. resa. regiepub@lequotidien.re ; annonces classées : 0262. 92.15.15. pa@lequotidien.re ; abonnements : 0262. 92.15.14. abonnements@lequotidien.re

■ Numéros utiles

EDF : 4, rue Eliard Laude, Le Port. Dépannage : 0800 333 974.
 EAU : 89, rue Henri Cornu 97460 Saint Paul. 0262. 45.96.45
 Etat Civil : Saint Paul : place du Général de Gaulle. 0262. 45.43.45. La Possession : rue Waldeck-Rochet. 0262. 22.20.02. Le Port : 9, rue Renaudière de Vaux. 0262. 42.87.00. Trois Bassins : 2, rue du General de Gaulle. 0262. 24.80.03. Saint-Leu : 0262. 34.66.88. 58, rue du Général Lambert.

■ Postes de secours

Horaires des postes de secours définis par arrêté municipal
 Saint-Leu : postes de secours du centre-ville et Citerne 46. En période hivernale, ouverts tous les jours pendant les vacances de 9h à 18h.
 Plages surveillées de Boucan Canot, Roches-Noires et Passe de l'Ermitage : postes ouverts tous les jours de l'année de 10h à 17h30.
 Saline et Village : ouverts le week-end, jours fériés et vacances scolaires de 10h à 17h30.
 Par ailleurs, durant la période scolaire, le poste de La Saline assure une surveillance de la baignade des scolaires et des personnes à mobilité réduite du lundi au vendredi de 8h à 16h.

■ Marchés forains

Saint-Paul. Marché couvert : du lundi au samedi de 8h à 18h. Front de mer : vendredi de 6h à 18h et samedi de 6h à 12h.
 Saint-Gilles-les-Bains. Mercredi de 6h à 12h, place du marché.
 L'Ermitage-les-Bains, dimanche mail de Rodrigues de 7h à 13h. La Saline les Hauts, Mercredi de 6h à 12h. Plateau-Caillou. Mercredi de 13h à 18h. Le Port. Mercredi de 4h à 12h30, rue de Paris ; vendredi de 4h à 12h30, à l'Oasis Saint-Leu. Samedi de 6h à 13h, place de la mairie. Trois-Bassins. Samedi de 8h à 13h, rue François de Mahy
 La Possession : tous les samedi matins de 6h30 à 12h30.

■ Piscines

Saint-Paul.
 Bois de Nèfles, 26 chemin de la Piscine. 0262. 45.80.47. Lundi au vendredi 12h-13h15/16h15-18h ; mercredi 15h30-18h ; samedi, dimanche 10h-13h/15h-18h
 Front de mer, boulevard du Front de Mer. 0262. 45.80.47. Lundi au vendredi 12h-13h05/16h40-18h ; mercredi 15h30-18h ; samedi, dimanche 10h-13h/15h-18h. (Fermée le jeudi 9 octobre)
 Centre nautique Plateau Caillou, 57 rue Gabriel Guist'hau Plateau Caillou. 0262. 34.69.22. Lundi au vendredi 12h-13h15/16h30-18h ; mercredi 15h30-18h ; samedi, dimanche 10h-13h/15h-18h. (Fermée le vendredi 31 octobre)
 Vue Belle, rue André Meyen, La Saline-Les-hauts. 0262. 22.43.74 :. Lundi au vendredi 11h45-13h15/16h30-18h ; mercredi 15h30-18h ; samedi, dimanche 10h-13h/15h-18h ; (Fermée le vendredi 10 octobre)
 La Possession, 7 avenue Raymond Vergès. 0262. 22.20.34. Lundi au vendredi 12h30-13h30 ; mercredi 12h30-13h30/15h-16h30 ; samedi 09h30-11h30/13h30-16h30 ; dimanche 09h30-12h/13h30-16h30.
 Le Port Piscine Jean-Loup Javoy : Rue André Suarez. 0262. 42.00.30
 Lundi au vendredi 12h00-13h30-16h45-17h45 ; samedi 14h00-17h00 ; dimanche 10h00-17h00 (Fermée le mercredi)

■ Bibliothèques

Saint-Paul : Médiathèque, 110 boulevard du front de mer. 0262. 45.56.00. Le Guillaume, 71 rue Louise et Jouan. 0262. 32.45.45. Plateau Caillou, 5 rue Paul Ferrand Plateau. 0262. 22.89.96. St Gilles les Bains, place Julius Bénard. 0262. 24.34.19. Bois de Nèfles, 20 bis rue de l'Eglise. 0262. 44.18.15.
 La Possession : Médiathèque Heva, 24 rue Evariste de Parny. 0262. 22.40.00.
 Le Port : Médiathèque Benoîte Boulard, avenue du 20 décembre 1848. 0262. 43.50.91. Bibliothèque Rivière-des-Galets, 5 rue Louise Michel. 0262. 43.02.42.
 Saint-Leu : Bibliothèque municipale, rue de la Cheminée. 0262. 34.09.05. Trois Bassins. Bibliothèque municipale, 2 rue du General de Gaulle. 0262. 24.28.28.
 Fermées dimanche et lundi.

Pendant tout le mois de janvier, Jeanne est restée sans eau. «C'est la troisième ou quatrième fois que cela arrive depuis que j'ai déménagé fin 2012», confie la jeune femme, bénéficiaire des minima sociaux et mère de deux enfants en bas-âge.

Des difficultés pour payer sa facture d'eau, elle en avait déjà eu auparavant mais, depuis le 27 février 2014, il est illégal de priver un particulier du précieux liquide.

Cette fois, la Cise lui a coupé l'eau pour ne pas s'être acquittée de 189,53 euros de facture. Dont seulement 32,76 euros de consommation d'eau, le reste de pénalités de retard et autres frais de coupure.

La loi Brottes interdit de «couper la fourniture en eau dans une résidence principale pour motif d'impayé». Une loi toute jeune, faute d'une jurisprudence abondante, qui fait encore l'objet d'interprétations. Même si trois

procès au niveau national ont tous été gagnés par le client dans l'impossibilité de payer. «On applique la loi Brottes, affirme-t-on pourtant au service clientèle de la Cise, compagnie fermière de Jeanne. A condition que le client prouve sa situation de précarité : soit sa demande de prise en charge par une assistante sociale, soit par un dossier de la commission de surendettement».

La loi Brottes

Et de plaider que le client bénéficie de deux mois et demi à trois mois entre la réception de sa facture et la coupure pour

s'acquitter de son dû. Du côté de la Créole ou de Véolia, on nous répond plus simplement que oui, on applique la loi Brottes et que non, on ne coupe pas l'eau. «C'est au distributeur d'aller à la chasse à l'info et de prouver que le client est de mauvaise foi», pense Patrick Pellegrini, directeur de la Créole.

«Nous nous réservons la possibilité de faire appel à un cabinet de recouvrement», annonce le service clientèle de Véolia. «Quand le client est de bonne foi, il vient expliquer sa situation et on l'oriente vers les services sociaux», ajoute sa directrice.

Car il n'est évidemment pas question pour l'usager de se

soustraire à l'obligation de payer sa facture. «L'eau paye l'eau», rappelle Patrick Pellegrini. «Si le nombre des impayés venait à flamber, cela risque de se répercuter sur le prix de l'eau pour tout le monde», le rejoint Véolia.

En attendant, Jeanne galère avec ses factures et n'arrive pas à sortir du cercle vicieux. Sa consommation ne représente que 10 à 20% de ses factures. Le reste, ce sont des pénalités de retard qu'elle ne s'explique pas. Dont des frais liés à la coupure, forcément illégaux eux aussi. En métropole, la Lyonnaise des Eaux a été condamnée à 8 600 euros d'amende.

Philippe NANPON

CAMBAIE

Le Park Omega soutient la culture

Après une première année difficile, le Park Omega semble avoir trouvé son rythme de croisière. Et propose une programmation riche de spectacles culturels ou sportifs, de salons et d'animations festives.

Salons, concerts, animations, soirées sportives ou privées... le Park Omega à Cambaie programme tout ce qu'un parc d'expositions peut programmer. Sans aucun financement public. Après une première année difficile et un bon Salon du Tourisme, Jérémy Lacko, son directeur, voit 2015 en grand.

L'année a commencé avec une soirée de musique techno, Curiosity 5, qui s'est soldée par un succès. La formule est appelée à se répéter une à deux fois par an.

Dans un autre genre, Jean-Claude Machir, le Monsieur Jazz de Réunion 1^{re}, organise ses Jazz Cocktail tous les derniers vendredis du mois.

«Une sortie pour les gens de mon âge», présente le pourtant toujours jeune organisateur des Jazz au Barachois. Surtout, il n'y a pas d'âge pour aimer le jazz. La première est prévue le 27 mars, avec Anna Mah sur la scène et Mme Antou de l'association Goutanou aux fourneaux.

«D'ici un an, on va organiser un festival de jazz dans cet endroit», prévoit Jean-Claude Machir. En septembre, la même configuration sera consacrée à un concert de musique classique avec un quatuor à cordes venu de métropole en partena-

riat cette fois avec le casino de Saint-Gilles.

En novembre, un salon de la mode et du design est prévu au Park Omega.

«La mode c'est aussi de la culture»

«Depuis 2005, pas grand-chose n'a été organisé dans ce domaine», assure Jérémy Lacko qui estime que la mode c'est

aussi de la culture. Trois stylistes africains (dont Alpha Di) seront invités à partager leur expérience et travailler deux semaines avec les créateurs d'ici.

Deux semaines à l'issue desquelles défilés et ventes au public seront proposés. La même démarche est envisagée pour les designers et plasticiens locaux.

Par ailleurs, et il s'agit de pur

sponsoring, un artiste est accueilli en résidence dans les lieux. La Nadjani Danse Compagnie a élu domicile au Park et y profite d'un bureau et de toute la place nécessaire à la création de sa prochaine pièce. «C'est pour nous un bonus en terme d'image et un spectacle que l'on peut proposer à nos clients, comités d'entreprises ou salons», expose Jérémy Lacko.

Le Park joue la diversité. En plus de l'ouverture d'un restaurant vendredi, il organise en avril un gala de boxe thaï comme on n'en a pas vu depuis longtemps à La Réunion.

«Un championnat du monde, huit combats de classe A, avec un plateau monstrueux, dont Manu Payet», promet Jérémy Lacko qui revient à ses premières amours.

Trois jours de fête malgache pour la fête nationale de la Grande île, une Nuit Blanche électro, la volonté d'organiser un tournoi international de poker avec le casino, Sega dans la case ou la Discothèque personnelle en live, un second salon du Tourisme, les Tantines 974 et une prestation de loisirs éducatifs pour les centres de loisirs sont aussi au programme d'une année 2015 bien chargée à Cambaie.



Anna Mah sera sur la scène de la première édition du Cocktail jazz mensuel du Park Omega. (Photo DR)